



## Simplifiez-vous les démarches et désignez PrimesEnergie.fr mandataire MaPrimeRénov' !

PrimesEnergie.fr vous propose de cumuler l'aide de l'Etat MaPrimeRénov', ancien crédit d'impôt, avec votre prime énergie CEE et ainsi faciliter vos démarches à l'obtention de cette aide.

### Comment faire ?

1. Je crée mon compte sur MaPrimeRenov.gouv.fr : <https://www.maprimerenov.gouv.fr/>
2. Je désigne VOS TRAVAUX ECO / PrimesÉnergie.fr comme mandataire administratif et/ou financier
3. Un conseiller PrimesEnergie.fr prendra contact avec vous pour vous accompagner.

*Pour une demande de mandat administratif, n° d'immatriculation 529006074\_DL*

*Pour une demande de mandat financier, n° d'immatriculation 529006074\_PF*

*Pour une demande de mandat administratif et financier, n° d'immatriculation 529006074\_DLPF*

### Puis je me connecte à mon compte PrimesEnergie.fr

4. Je clique sur la référence de mon dossier
5. Dans l'onglet Mes documents > J'ajoute le CERFA ci-dessous complété et signé ainsi que mon devis travaux

Ce service d'accompagnement est proposé pour les particuliers réalisant une demande de prime CEE avec PrimesEnergie.fr. Il sera facturé 10 % du montant de l'aide MaPrimeRénov' si le particulier ne bénéficie pas déjà de cet accompagnement via les offres clés en main PrimesEnergie.fr.

Nous restons à votre disposition au 01.40.13.40.13 pour toute information complémentaire.

L'équipe PrimesEnergie.fr,



● **J'ATTESTE :**

- ne pas avoir commencé les travaux et/ou prestations avant le dépôt en ligne de la demande de **MaPrimeRénov'** ;
- avoir un projet de travaux sur un logement achevé depuis **plus de 15 ans** à la date de début des travaux et/ou prestations ;
- être **propriétaire** de ce logement ou disposer d'**un droit réel immobilier** me conférant l'usage du logement (usufruitier, contrat de viager) ;
- avoir déclaré les ressources de **l'ensemble des membres de mon foyer**.

● **JE M'ENGAGE À :**

- faire réaliser les travaux et/ou prestations éligibles à **MaPrimeRénov'** par **une ou des entreprises** Reconnues Garantées de l'Environnement (**RGE**), **lorsque cette certification existe pour le ou les travaux et/ou prestations réalisés**. Ces entreprises doivent procéder à la **fourniture et à l'installation des équipements**, des matériaux ou des appareils. Les factures doivent concerner la fourniture des matériaux et équipements ainsi que les travaux de pose, et comporter les informations et mentions requises par la réglementation ;
- **justifier de l'achèvement des travaux et/ou prestations** conformément au projet agréé par l'Anah en présentant la demande de paiement du solde de **MaPrimeRénov'** **au plus tard** dans un délai :
  - de **2 ans** suivant la date de notification de l'octroi de la prime ;
  - de **1 an** suivant la date de notification de l'octroi de la prime **en cas de versement d'une avance** ;
- **déclarer les autres aides, les réductions et les contreparties accordées par l'entreprise de travaux et/ou prestations**, le cas échéant, perçues ou à percevoir, pour le financement des travaux et/ou prestations faisant l'objet de la demande de **MaPrimeRénov'** ;
- **ne pas solliciter une autre aide de l'Anah pour les mêmes travaux et/ou prestations**, notamment celles accordées par MaPrimeRénov' Sérénité ou le programme Loc'Avantages ;
- si je suis bailleur, je dois également **respecter les engagements fixés dans la réglementation** relative à **MaPrimeRénov'** et à **signer l'attestation sur l'honneur du propriétaire bailleur**, disponible sur la plateforme [www.maprimerenov.gov.fr](http://www.maprimerenov.gov.fr)

● **JE SUIS INFORMÉ(E) DES ÉLÉMENTS SUIVANTS :**

- **l'Anah peut effectuer à tout moment des contrôles**, sur place (visite du logement) ou sur pièces (demande d'informations complémentaires) pour vérifier notamment la nature des travaux et/ou des prestations et leur réalisation effective, l'occupation du logement ... ;
- **l'absence de réponse à la demande de contrôle, l'entrave ou le refus de la réalisation du contrôle sur place** constitue un motif de non-respect des engagements liés au bénéfice de **MaPrimeRénov'** et peut entraîner son retrait ;
- **en cas de non-respect des engagements ci-dessus et de la réglementation en vigueur**, la prime octroyée est annulée et les sommes déjà perçues doivent être remboursées ;
- **toute fraude, tentative de fraude ou fausse déclaration** entraîne le retrait et le reversement de la prime et expose également à des sanctions financières et administratives ainsi qu'à des poursuites judiciaires ;
- **toute demande de paiement**, pour être recevable, **doit être accompagnée des pièces justificatives** fixées par l'arrêté modifié du 14 janvier 2020 relatif à la prime de transition énergétique, justifiant de l'exécution des travaux ainsi que tout document nécessaire au calcul et au versement de **MaPrimeRénov'** ;
- **le dépôt de la demande de solde par mon mandataire vaut déclaration d'achèvement de l'opération de travaux et/ou prestations**. Il appartient au mandataire de joindre l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution de la demande de paiement du solde.

● **APRES LA SIGNATURE DE CE DOCUMENT :**

- Je conserve l'original du présent mandat et **téléverse** sa copie dans mon espace personnel sur la plateforme **MaPrimeRénov'**.
- **Mon mandataire et moi pouvons révoquer le présent mandat à tout moment avant le dépôt de la demande de solde**. Cette option est disponible sur mon espace personnel et sur celui de mon mandataire. En cas de révocation, mon mandataire et moi en serons immédiatement informés.

**L'Anah décline toute responsabilité en cas de mauvaise exécution du présent mandat par votre mandataire. Cette circonstance ne pourra en aucun cas vous exonérer de vos obligations et du respect des engagements que vous avez pris vis-à-vis de l'Anah.**

Fait à \_\_\_\_\_,  
le \_\_\_\_\_

**Partie réservée au MANDAT (vous-même)**

Nom et prénom :

Signature



**Partie réservée au MANDATAIRE** qui s'engage à informer le mandant des démarches relatives au présent mandat et à accepter les contrôles de l'Anah

Nom et prénom / Raison sociale (si personne morale) :

Signature



VOS TRAVAUX ECO / PrimesEnergie.fr  
SAS au capital de 3.231.180,00 EUR  
27/29 rue des poissonniers  
92200 Neuilly-Sur-Seine  
RCS Nanterre: 529006074  
N°TVA: FR70 529 006 074